

### Objectif et champs d'application

La procédure « Expansion du réseau d'agence » définit le cadre opérationnel applicable à toute action d'expansion de la Banque de l'Union – Côte d'Ivoire (BDU-CI), incluant l'ouverture de nouvelles agences et relocalisation de points de vente. Elle s'applique à l'ensemble des directions impliquées dans la conception, la validation et la mise en œuvre de projets d'expansion.

### Objectifs du contrôle interne

- S'assurer du suivi des opérations d'expansion du réseau d'agence conformément au Plan Moyen Terme (PMT) de la BDU CI.

### Sommaire de la procédure

I. Généralités .....	2
II. Règles de gestion.....	3
III. Description du processus.....	4



## I. Généralités

### Documents et formulaires associés / Références réglementaires et interne / Rôle et Responsabilités des intervenants

- **Documents et formulaires associés**

Les principaux documents de référence sont :

- Fiche d'étude de faisabilité d'ouverture d'agence ;
- Note de synthèse pour validation interne ;
- Grille d'évaluation des performances post-ouverture ;
- Procédure interne de création de produits et services ;
- **Programme Moyen Terme** : Document traduisant la vision et les stratégies de la Banque pour atteindre ses objectifs au regard du contexte socio-économique, régional et international. Au sein de la Banque de l'Union Côte d'Ivoire (BDU-CI), le Programme Moyen Terme (PMT) doit être élaboré tous les 3 ans.

- **Références réglementaires et interne**

- Règlement n°09/2010/CM/UEMOA relatif aux conditions d'exercice des établissements de crédit.
- Instructions et circulaires de la BCEAO et de la Commission Bancaire relatives à l'ouverture et au transfert d'agences.
- Procédure interne de création et de validation des produits et services.
- Plan stratégique 2025–2027 de la BDU-CI.

- **Rôle et Responsabilités des principaux intervenants dans la procédure**

- Direction Générale (DG) : Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il a en charge la supervision du processus et arbitrage final.
- Direction de l'Exploitation (DEXP) : Sous la responsabilité de la Direction Générale, il coordonne le processus et le suivi des ouvertures des agences et fait le reporting.
- Direction de la Comptabilité, de la Trésorerie, du Contrôle et du suivi des Engagements (DCTE) : Sous la responsabilité de la Direction Générale, il valide le budget, fait le suivi de la rentabilité et reporting financier.
- Direction du Contrôle Permanent et de la Conformité (DCPC) : Sous la responsabilité de la Direction Générale, il a en charge la vérification de la conformité réglementaire et du dispositif de contrôle interne.
- Direction du Capital Humain et des Moyens Généraux (DCHMG) : Sous la responsabilité de la Direction Générale, il a en charge la gestion logistique, de l'aménagement et des équipements.

## II. Règles de gestion

Les opérations d'expansion reposent sur les principes généraux suivants :

- 1. Alignement stratégique avec les orientations du Groupe BDM.**
- 2. Maîtrise des risques et conformité réglementaire.**
- 3. Viabilité économique et rentabilité prévisionnelle.**
- 4. Optimisation des ressources humaines, techniques et financières.**
- 5. Transparence et traçabilité dans le processus décisionnel.**



### **III. Description du processus**

<b>Narratif de la procédure</b>		
PRO PP1 002	Expansion du réseau d'agence	DG, DEXP, DCTE, DCPC, DCHMG

<b>Acteurs</b>	<b>Descriptions des tâches</b>	<b>Documents et interfaces</b>
<b>I. Identification de l'opportunité</b>		
DEXP	- Repérage d'une zone de fort potentiel (mentionné dans le PMT) ;	Etude de marché, bunchmark
<b>II. Etude de faisabilité</b>		
DEXP, DCTE, DGGR	- Etudier la faisabilité du projet (analyse du marché, estimation des coûts d'investissement, prévisions financières, risques et rentabilité).	Business plan
<b>III. Validation du projet</b>		
DG	- Valider le projet sur présentation du Business Plan visé au préalable par toutes les parties prenantes en interne.	Business Plan
<b>IV. Mise en œuvre opérationnelle</b>		
DCHMG/ DEXP/ DCPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche du site (DCHMG/ DEXP)</li> <li>- Validation du site par la DG ;</li> <li>- Sollicitation d'un architecte pour l'élaboration des plans ;</li> <li>- Validation des plans par le DG ;</li> <li>- Préparation du dossier des entreprises (DCE) par l'architecte et lancement de l'appel d'offre pour le choix des prestataires.</li> <li>- Sélection des prestataires (Architecte / DCPC / DCHMG)</li> <li>- Envoie de la notification de marché aux prestataires retenus qui réalisent les travaux suivant le cahier des charges sous la supervision de l'architecte et de la DCHMG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans de l'architecte</li> <li>- DCE</li> <li>- Notification de marché</li> <li>- Contrats</li> <li>- Bons de Commande</li> <li>- Cahiers de charge</li> <li>- PV de réception</li> </ul>



**BDU - CI**  
LA BANQUE DE L'UNION

Processus : Gouverner et piloter l'entreprise

Sous-Processus : Expansion du réseau d'agence

Pilote et Co-pilote du processus : Direction Générale

Référence : PRO PP1 002  
N° de version : 1  
Date d'émission : Janv. 2025  
Page : 5/6

Acteurs	Descriptions des tâches	Documents et interfaces
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception provisoire des travaux avec réserve (réception définitive 1 an après – libération de la retenue de garantie) ;</li> <li>- Installation du matériel et mobiliers de bureau</li> <li>- Recrutement et formation du personnel de l'agence.</li> <li>- Ouverture de l'agence à la clientèle</li> </ul>	
<b>V. Suivi post-ouverture</b>		
DEXP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de la performance, rapport de suivi trimestriel à la DG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reporting</li> </ul>

#### Annexes / Enregistrements

- N/A

#### Liste des ampliations

N°	Structures	Date	Visa	Observations
01				
02				

#### Liste des modifications

N°	Nature de la modification	Date	Chapitre ou page concerné (e)	Observations
01				
02				



**BDU - CI**  
LA BANQUE DE L'UNION

Processus : Gouverner et piloter l'entreprise

Sous-Processus : Expansion du réseau d'agence

Pilote et Co-pilote du processus : Direction Générale

Référence : PRO PP1 002  
N° de version : 1  
Date d'émission : Janv. 2025  
Page : 6/6

Rédigé par : Direction Générale

Date : Novembre 2025

Signature :

Validé par : Comité Procédures

Date : 07/11/2025

Signature :

Approuvé par : Direction Générale

Date :

Signature :